

Compte rendu du CSE extraordinaire du 16 DECEMBRE 2021

Membres de la direction présents : Frédéric GRASSART – Kristel BARRET – Virginie LEQUY

Membres élus présents : Grégory CHIAROT – Maëlle SEON – Garry SPILLIAERT

Invité présent : Monsieur David RODRIGUES – Inspecteur du Travail

La séance est ouverte à 08h45.

1 point a été présenté lors de cette réunion :

- Accidents du Travail en lien avec des palettes et droit d’alerte

Dans un premier temps, le powerpoint communiquée par Alain Jouan fait l’objet d’une présentation par Grégory CHIAROT qui souligne qu’un danger grave et imminent a fait l’objet d’un signalement en lien avec des « palettes perdues » :



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Rappel des faits : Un danger grave et imminent a été émis par Alain Jouan élu du CSE sur le registre le 1^{er} septembre 2021.

Définition du danger grave et imminent : chute de plein pied ou traumatisme physique (traumatisme crânien, foulure, entorse, fracture) lors des prélèvements où il faut monter sur la palette (respect de surcroit des gestes et postures)

Une enquête a été diligentée suite à ce droit d’alerte en la présence de Virginie Lequy, Sébastien Ruis et de Alain Jouan.

Suite à cette enquête, L’ élu du CSE a mentionné son désaccord sur les mesures qui seront mises en place par la Direction par mail et à demander une réunion extraordinaire.

Cette réunion n’a pas eu lieu malgré la demande du secrétaire du CSE. Ce point a été porté sur plusieurs réunions CSE et l’employeur a indiqué qu’il n’y avait pas de gravité.

Depuis **3 accidents ont eu lieu**. Ce jour se tient cette réunion extraordinaire.

Réunion extraordinaire CSE du 16 décembre 2021



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Types de palettes dangereuses : palettes perdues « type allumettes » et autres avec un écart important entre les lattes.

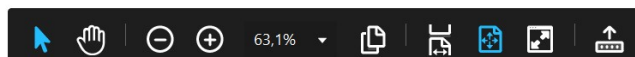
Risque de ces palettes : instabilité, pieds qui passe à travers les lattes, casse sous le poids, s'ovalisent en structure.

Qui génère ces palettes? : les fournisseurs, le service Gestion lors de la remontée du stock au picking (désimplantation, transfère de picking), l'activité cariste (mise au picking de volumes inférieurs à la VL palette).



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Exemple de palettes perdues dans les pickings :



Grégory Chiarot commente les photos qui illustrent le risque de casse et en conséquence de chute et de blessures en lien avec ces palettes. Il fait remarquer également le danger de passer le pied dans l'écartement des lattes susceptible de générer des accidents.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Mail envoyé suite un accident de travail resté sans réponse (9 novembre 2021) :

Bonjour,

Quel type de palette ? Sur un picking ?

Merci pour votre réponse essentielle à l'analyse et aux futures mesures à prendre.

Bien cordialement,

Alain Jouan
Secrétaire CSE LSL Intersport
Allée des Peupliers - 01150 St Vulbas
T. 04 74 38 06 28
cselsl@intersport.fr

Réunion extraordinaire CSE du 16 décembre 2021



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Mail envoyé par le secrétaire du CSE à la CARSAT, Inspection du travail, CSE et Direction le 6 septembre 2021 :

Bonjour,

Suite à la procédure engagée la semaine dernière par le CSE, le CSE vous sollicite afin de déclencher au plus vite une réunion extraordinaire puisque nous ne sommes pas en accord avec la réponse de notre direction inscrite sur la fiche que nous vous transmettons pour information en pièce jointe.

Dans l'attente de votre réponse.
Bien cordialement,

Réunion extraordinaire CSE du 16 décembre 2021



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Grégory Chiarot souligne le fait que Alain Jouan avait alerté sur le risque en septembre et en novembre, cette alerte avait été adressée à l'inspecteur du travail. Aucune réponse ne lui a été faite à cette époque par la Direction. Il remarque qu'un autre accident a eu lieu depuis, en lien avec le même type de problématique.



Danger grave et imminent sur les palettes perdues au niveau 0

Nos demandes :

- Suppression de toutes les palettes perdues dangereuses générées par l'activité interne.
- Suivi et vérification au quotidien par l'encadrement.
- Procédure de transvasement en réception sur palette conforme.
- Travail avec les fournisseurs pour utilisation de palettes conformes à cette ramasse au niveau 0.
- Fiche de procédure de prélèvement indiquant le risque et l'obligation de signaler le risque.

Réunion extraordinaire CSE du 16 décembre 2021

Virginie LEQUY procède ensuite à la présentation du contexte et des actions en lien avec les accidents de travail :



AT RELATIFS A LA PRESENCE DE PALETTE LEGERE

Nom	Prénom	Date de l'évènement	Heure de l'évènement	Statut de la personne	Site	Agence	Poste de travail au moment de l'évènement	Service de la personne	Accident / Incident	Évènement	Siège des lésions
HALAT	Derya	10/08/2021	18h	Intérimaire	Saint-Vulbas	Menway	Préparateur de commandes	Préparation	Accident	Lors d'un prélèvement, en descendant de son chariot, s'est coincé le pied entre deux lattes de palette. En retirant le pied, un craquement a été perçu. Entorse.	Chevilles
COMTE	Stéphane	15/11/2021	19h30	Employé	Saint-Vulbas		Cariste	Préparation	Accident	En enlevant des cartons vides d'une palette pour réappro, son pied est passé à travers une latte de bois et est tombé. Allée 46 D010 002	Cuisse Droite
AUBRY	Sandrine	13/12/2021	15h00	Employé	Saint-Vulbas		Préparateur de commandes	Préparation	Accident	Sandrine est montée sur la palette. Elle a passé son pied entre deux lattes et son genou gauche a tourné.	Genou

ACTION DEFINIE 01.09.21

Actions à réaliser

- 1- Sensibiliser le personnel sur ces palettes et le danger : préconisation des gestes et postures afin de limiter le risque (position des pieds sur les lattes soutenues par les plots)
- 2- Rappeler de signaler via la fiche Ano Stock : la présence de palette cassée pour changement par les caristes
- 3- Intégrer ces éléments aux consignes de formation (sécurité aux postes de travail) lors de l'intégration des nouveaux arrivants et intérimaires.

SENSIBILISATION DU PERSONNEL

- AT du Mois pour Aout 2021
- AT du Mois pour Novembre 2021 (affichage en cours)
- Intégration de la consigne préventive au module d'intégration du personnel



AT DU MOIS

Module de
formation poste
de travail
P.35

4

Elle précise que le risque de chute de plain-pied avait bien été inscrit dans le Document Unique.

RISQUES EN LIEN AVEC LA SITUATION DE TRAVAIL Détails de la situation de travail	Nombre de personnes exposées au risque / au seuil	ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES	CONSIGNES DE TRAVAIL	Num. De personnes	Fréquence	Covité	Accidents - Identifs - MP	Matrise	Criticité
Chute de plain-pied - Descente du chariot - Marcher sur une palette ou sur un objet au sol	41	- Une sensibilisation sur le risque a été réalisée lors de la formation à la sécurité au poste de travail. Celle-ci est tracée - Entretien et nettoyage des sols de l'entrepôt	- Ne pas courir - Ramasser immédiatement tout déchet tombé au sol	41	7	4	2	1	2296

Monsieur Rodrigues indique que cela ne signifie pas pour autant que cela ne pourrait pas être considéré comme un danger grave et imminent et qu'il faut étudier la situation de manière plus approfondie.

Des discussions s'engagent entre les parties sur les possibilités de limiter le risque lié aux palettes sans pour autant générer d'autres risques qui pourraient être aussi graves voir davantage pour les salariés par la suite.

A l'issue des deux présentations, Monsieur Rodrigues demande à visiter l'entrepôt. L'ensemble des participants à la réunion procèdent à la visite.

A l'issue de cette visite, Monsieur Rodrigues constate que le nombre de palettes « allumette » est en nombre moins important que ce qu'il pensait. Au constat de la situation, Monsieur Rodrigues ne caractérise pas la situation de « danger grave et imminent » mais demande à Frédéric Grassart de conduire des actions correctives sur ce type de palettes. Il indique que la difficulté d'écartement de lattes des palettes constitue un problème plus difficile à résoudre. Des actions à mener auprès des fournisseurs pourront constituer un axe de réflexion à exploiter.

Au terme de la réunion, il est acté les opérations à conduire ci-dessous :

- La suppression des palettes « allumettes » insuffisamment résistantes en place dans les espaces de stockage
- Identification des palettes fragiles o fragilisées (pied cassé, nœud important, etc...) dès réception et remplacement de la palette le cas échéant
- L'identification des fournisseurs de ce type de palette afin d'agir en amont pour ne plus recevoir ces palettes
- Réactualisation et définition de fiche procédure
- Une réactualisation du Document Unique en lien avec les situations et les solutions exposées ci-dessus.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Grégory Chiarot regrette que tout ce temps ait été nécessaire pour engager de telles discussions et souligne un manque de communication.

Kristel Barret indique qu'il est dommage de revenir sur des situations antérieures tandis que la réunion a été organisée en moins de 48h et que les éléments d'informations et demandes portés à la connaissance de la Direction le mardi 14 décembre ont immédiatement été pris en compte pour organiser cette réunion le jeudi 16 décembre en présence de l'Inspecteur du Travail.

Monsieur Rodrigues précise à Grégory Chiarot qu'il continuera à suivre l'entreprise dans les mois à venir comme il l'a fait par le passé. Il communiquera prochainement son compte-rendu suite à la réunion de ce jour.

La séance est levée à 10h30.

Le Président du CSE

Frédéric GRASSART

Le Secrétaire du CSE

Alain JOUAN